



Wallonie



Esneux

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Monsieur Jean-Louis KOLLASCH** demeurant à 4130 Esneux, rue de la Roche aux Faucons 4.

Le terrain concerné est situé à **4130 Esneux, rue de la Roche aux Faucons, 4** et cadastré division 1, section A, n°750S.

La demande vise les travaux suivants : **Régularisation d'une maison d'habitation** et présente les caractéristiques suivantes :

- le volume secondaire est situé à moins de 5m des limites parcellaires latérales ;
- les panneaux en fibre ciment de ton gris anthracite ne font pas partie de la liste des matériaux autorisés par le Guide.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de **Madame Florine PARIZEL**, téléphone : 04/380.93.35, mail : urbanisme@esneux.be, dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 10 avril 2023 au 24 avril 2023 au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@esneux.be